



PELLERIN POTVIN GAGNON

SENCRL | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

VICTORIAVILLE (QUÉBEC)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020



AIDER LES AUTRES  
À RÉUSSIR

117, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 3Z9  
ppgca@ppgca.com Tél.: 819 758-3161 Téléc.: 819 758-4644

WWW.PPGCA.COM

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**VICTORIAVILLE (QUÉBEC)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes annexes aux états financiers	7 @ 12
Annexes complémentaires aux résultats	13 @ 15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA (« l'Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de financement, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2020 et 2019 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la Fondation, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Pellerin Potvin Gagnon\**

PELLERIN POTVIN GAGNON SENCRL

Victoriaville, le 27 mai 2021

\* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127991



## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2020	2019
PRODUITS		
Revenus de placements (Annexe A)	525 071 \$	428 469 \$
Dons et souscriptions (Annexe B)	1 128 251	1 158 274
Legs testamentaires	230 464	530 459
Campagne - À Notre Santé (Annexe C)	264 916	619 135
	2 148 702	2 736 337
CHARGES		
Frais d'administration (Annexe D)	322 376	304 132
	1 826 326	2 432 205
Variation des gains et pertes latents sur les placements	384 562	691 539
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS PAYÉES	2 210 888	3 123 744
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	(460 510)	(2 892 530)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 750 378 \$	231 214 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>				<b>2020</b>	<b>2019</b>	
	<b>Fonds de Dotation</b>	<b>Fonds d'administration</b>		<b>Total</b>	<b>Total</b>	
		<b>Non affectés</b>	<b>Affectés</b>			
			<b>Fonds À Notre Santé Affectés</b>			
SOLDE AU DÉBUT	<b>1 743 134 \$</b>	<b>6 503 865 \$</b>	<b>3 265 055 \$</b>	<b>9 752 301 \$</b>	<b>21 264 355 \$</b>	21 028 047 \$
Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées	-	<b>1 945 972</b>	-	<b>264 916</b>	<b>2 210 888</b>	3 123 744
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	-	-	<b>(460 510)</b>	-	<b>(460 510)</b>	(2 892 530)
Apports reçus à titre de dotation	<b>27 643</b>	-	-	-	<b>27 643</b>	5 094
Affectation d'origine interne (Note 4)	-	<b>(1 361 410)</b>	<b>1 361 410</b>	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<b>1 770 777 \$</b>	<b>7 088 427 \$</b>	<b>4 165 955 \$</b>	<b>10 017 217 \$</b>	<b>23 042 376 \$</b>	21 264 355 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## BILAN

<b>31 DÉCEMBRE</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>A C T I F</b>		
À COURT TERME		
Encaisse	1 112 050 \$	595 887 \$
Encaisse - maisons de courtage	294 273	251 746
Débiteurs (Note 5)	416 258	356 049
Placements réalisables au cours du prochain exercice (Note 6)	7 112 809	5 249 088
	<b>8 935 390</b>	<b>6 452 770</b>
PLACEMENTS (Note 6)	<b>14 229 016</b>	<b>15 627 759</b>
	<b>23 164 406 \$</b>	<b>22 080 529 \$</b>
<b>P A S S I F</b>		
À COURT TERME		
Frais courus	49 975 \$	734 119 \$
PRIMES D'ASSURANCES	72 055	82 055
	<b>122 030</b>	<b>816 174</b>
<b>A C T I F N E T</b>		
ACTIF NET - FONDS DE DOTATION	1 770 777	1 743 134
ACTIF NET NON AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	7 088 427	6 503 865
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	4 165 955	3 265 055
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS À NOTRE SANTÉ	10 017 217	9 752 301
	<b>23 042 376</b>	<b>21 264 355</b>
	<b>23 164 406 \$</b>	<b>22 080 529 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2020	2019
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 750 378 \$	231 214 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Gain sur cession de placements	(244 762)	(114 299)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	(384 562)	(691 539)
	1 121 054	(574 624)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	(754 353)	(337 026)
Flux de trésorerie provenant (utilisés pour) des activités d'exploitation	366 701	(911 650)
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	164 346	1 355 446
Apports reçus à titre de dotation	27 643	5 094
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	191 989	1 360 540
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	558 690	448 890
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	847 633	398 743
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 406 323 \$	847 633 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin comprennent l'encaisse et l'encaisse - maisons de courtage.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA****NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2020**

---

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôts. L'Organisme a pour objet d'amasser des fonds, de les administrer et de les utiliser à la mise en valeur de la vocation spécifique du CIUSSS MCQ - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska au titre de centre hospitalier de soins de courte durée.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**ESTIMATIONS COMPTABLES.** La préparation d'états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à certaines estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes annexes. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus.

Notamment, la pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités commerciales de l'Organisme. L'évolution rapide de la situation a créé un niveau d'incertitude et de risque qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les activités et les résultats financiers de l'Organisme. Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité le recours au jugement et l'utilisation d'estimations.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS.** L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'Organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Organisme.

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA****NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2020**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES.** Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice dans le compte de gain ou perte sur cession de placements.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.** La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et sont présentés déduction faite des chèques en circulation. Lorsque le montant des chèques en circulation est plus élevé que le montant de l'encaisse, le montant net est présenté comme découvert bancaire au bilan de l'Organisme.

**INSTRUMENTS FINANCIERS.**

**ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.** L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements en obligations, en actions de sociétés publiques et en fonds mutuels, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse - maisons de courtage, des certificats de dépôt et des intérêts courus. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des frais courus.

**COÛTS DE TRANSACTION.** L'Organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**AIDE GOUVERNEMENTALE.** L'aide gouvernementale se rapportant aux opérations courantes est comptabilisée en diminution de la charge qui s'y rattache. À cet égard, l'Organisme a bénéficié d'une aide gouvernementale totalisant un montant de 108 334 \$ pour l'exercice ( - \$ en 2019) et qui est présentée en diminution des charges afférentes.

**FLUX DE TRÉSORERIE.** Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés selon la méthode indirecte.

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

**31 DÉCEMBRE****2020****2019****3. CHIFFRES DE COMPARAISON**

Les chiffres de 2019 ont été regroupés chaque fois qu'il était nécessaire pour satisfaire à la présentation adoptée en 2020.

**4. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Le surplus accumulé par l'Organisme à son Fonds d'administration lui permet dorénavant de poursuivre l'objectif de faire absorber la totalité des frais administratifs par les revenus de placements et de capitaliser l'excédent, lui permettant ainsi de consacrer la totalité des contributions reçues de ses campagnes annuelles à l'amélioration des soins de santé. Le montant annuel capitalisé sera donc l'excédent des revenus de placements du Fonds d'administration (Annexe A), après avoir soustrait la totalité des frais administratifs (Annexe D), jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 200 000 \$. Pour 2020, le montant de capitalisation est de 200 000 \$.

Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées - Fonds d'administration	<b>1 945 972 \$</b>	2 504 609 \$
Montant annuel capitalisé	<b>(200 000)</b>	(124 337)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	<b>(384 562)</b>	(691 539)
	<b>1 361 410 \$</b>	1 688 733 \$

**5. DÉBITEURS**

Intérêts courus	<b>401 407 \$</b>	344 606 \$
Taxes de vente	<b>14 851</b>	11 443
	<b>416 258 \$</b>	356 049 \$

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

**31 DÉCEMBRE****2020****2019****6. PLACEMENTS**

Certificats de dépôt	<b>10 901 039 \$</b>	11 302 758 \$
Obligations (coût au 31 décembre 2020 et 2019 : 3 879 655 \$ et 4 346 257 \$)	<b>3 965 316</b>	4 378 790
Actions de sociétés publiques (coût au 31 décembre 2020 et 2019 : 1 120 503 \$ et 869 654 \$)	<b>1 375 495</b>	1 020 526
Fonds mutuels (coût au 31 décembre 2020 et 2019 : 4 647 486 \$ et 3 949 597 \$)	<b>5 099 975</b>	4 174 773
	<b>21 341 825</b>	20 876 847
<u>Placements réalisables au cours du prochain exercice</u>	<b>7 112 809</b>	5 249 088
	<b>14 229 016 \$</b>	15 627 759 \$

Les certificats de dépôt et obligations ci-dessus viendront à échéance à leur valeur nominale de la façon suivante :

	<u>Certificats de dépôt</u>	<u>Obligations</u>
2021	5 945 425 \$	1 167 384 \$
2022	3 425 614	796 712
2023	690 000	623 000
2024	-	287 000
2025	-	211 000
2026	100 000	410 000
2027	150 000	160 559
2028	590 000	15 000
2029	-	126 000
2030	-	9 000
2032	-	15 000
2033	-	14 000
2035	-	17 000
2037	-	1 000
2041	-	21 000
2048	-	6 000
	<b>10 901 039 \$</b>	<b>3 879 655 \$</b>

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE

2020

2019

**7. FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

Diminution (augmentation) des débiteurs	(60 209) \$	(225 455) \$
Augmentation (diminution) des frais courus et primes d'assurances	(694 144)	(111 571)
	<b>(754 353) \$</b>	<b>(337 026) \$</b>

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

RISQUES ET CONCENTRATIONS. L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

RISQUE DE LIQUIDITÉ. Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'Organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

RISQUE DE CRÉDIT. Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux débiteurs et aux placements. Toutefois, le risque est réduit au minimum, les placements étant investis principalement dans des titres gouvernementaux et paragouvernementaux.

RISQUE DE MARCHÉ. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

RISQUE DE CHANGE. Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'Organisme détient des placements étrangers. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2020, l'encaisse - maisons de courtage et les placements pour des montants respectifs de 7 052 \$ et 275 324 \$ américains sont convertis en dollars canadiens (17 726 \$ et 88 791 \$ en 2019).

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA****NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

---

**31 DÉCEMBRE 2020**

---

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT.** Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur. L'Organisme est exposé à ce type de risque sur ses certificats de dépôt et ses placements en obligations.

**RISQUE DE PRIX AUTRE.** Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques et de fonds mutuels. Le risque est réduit au minimum, car le portefeuille est rééquilibré régulièrement et utilise la diversification des actifs.

**9. ENGAGEMENTS**

Le 21 janvier 2014, le conseil d'administration de l'Organisme s'est engagé à remettre la totalité des sommes perçues par la Campagne À Notre Santé et s'est engagé en plus à verser 2 000 000 \$ de son capital existant dans le fonds de ce projet. Ce 2 000 000 \$ a été affecté au fonds À Notre Santé durant l'exercice 2013.

À titre informatif, la Campagne À Notre Santé ayant récolté les 12 200 000 \$ auxquels les communautés de Victoriaville et sa région ainsi que de l'Érable se sont engagées à verser dans le cadre de la Campagne, c'est 14 200 000 \$ qui a été affecté au projet majeur de modernisation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans les secteurs de la clinique oncologique, de la clinique pédiatrique, de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), des lits électriques et de l'urgence et des soins intensifs.

**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
 <b>ANNEXE A - REVENUS DE PLACEMENTS</b>		
Intérêts	<b>239 216 \$</b>	296 143 \$
Dividendes	<b>91 677</b>	66 350
Gain sur cession de placements	<b>244 762</b>	114 299
Gestion de placements	<b>(50 584)</b>	(48 323)
	<b>525 071 \$</b>	428 469 \$

## FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

## ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	2020	2019
<b>ANNEXE B - DONS ET SOUSCRIPTIONS</b>		
Campagnes de levée de fonds :		
Sollicitations	794 648 \$	466 718 \$
Dons assortis d'une condition	223 844	298 917
Télémarketing	85 019	40 604
Cocktail-bénéfice	29 950	179 168
Dégustation de vins	10 950	212 149
Forêt coopérative	16 059	24 438
Course - Bateaux-dragons	15 584	167 435
Bouchées branchées	96 934	-
Loto-Voyages	54 000	51 900
La Relève	42 669	23 060
Chasse aux trésors	5 925	-
	<b>1 375 582</b>	<b>1 464 389</b>
Reconnaissance de soins	44 524	42 065
Témoignages de sympathie	28 895	37 930
Assurance sur la vie	63 013	38 351
Autres	29 479	12 473
	<b>1 541 493</b>	<b>1 595 208</b>
Frais relatifs aux activités de financement :		
Événements annuels	117 387	214 311
Sollicitations (nettes d'une subvention de 27 069 \$)	137 097	133 375
Télémarketing	24 213	12 256
Reconnaissance de soins	19 829	14 581
Assurance sur la vie	55 520	22 035
Dotation et dons différés (nets d'une subvention de 17 523 \$)	59 196	40 376
	<b>413 242</b>	<b>436 934</b>
	<b>1 128 251 \$</b>	<b>1 158 274 \$</b>



**FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA**  
**ANNEXES COMPLÉMENTAIRES AUX RÉSULTATS**

<b>EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ANNEXE C - CAMPAGNE - À NOTRE SANTÉ</b>		
Sollicitations	<b>103 442 \$</b>	332 630 \$
Intérêts	<b>172 692</b>	290 115
	<b>276 134</b>	622 745
Frais relatifs à la campagne	<b>11 218</b>	3 610
	<b>264 916 \$</b>	619 135 \$

**ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Gestion (net d'une subvention de 63 742 \$)	<b>209 124 \$</b>	211 704 \$
Dépenses administratives	<b>89 774</b>	78 224
Représentation et formation	<b>4 821</b>	6 522
Honoraires professionnels	<b>18 657</b>	7 682
	<b>322 376 \$</b>	304 132 \$